

PEGOLAND® FIX

Colle en pâte pour intérieur



DESCRIPTION

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Prêt à l'emploi. Ne pas ajouter de l'eau.
- Très flexible.
- Spécial pour l'application sur supports déformables.
- Spécial pour l'encollage sur placo-plâtre.
- Pose de planches de polystyrène sur le mortier.
- Encollage par points des panneaux isolants.
- Carrelage sur plâtre sec en bon état.
- Carrelage sur des surfaces peintes en bon état.
- Encollage d'expositions sur bois.
- Encollage sur du carrelage ancien.
- Ne pas employer pour des sols.

SUPPORTS

Les supports doivent être plans, consistantes, propres, libres de poussière, particules lâches, restes des peintures et badigeonnage, huiles et décoffrant. Il est très important que les supports soient secs au moment de l'application. Le support doit être pris et stable.

MODE D'EMPLOI

- Remuer PEGOLAND FIX jusqu'à sa complète homogénéisation.
- Étendre, en régulant l'épaisseur avec une truelle dentée de maximum 4 mm.
- Appuyer les pièces sur les sillons, jusqu'à leur épatement.
- Jointer après 24 heures, selon le type de joint. Employer le mortier de la GAMME MORCEMCOLOR adéquate, selon le type de joint.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas employer à températures inférieures à 5°C ni supérieures à 35°C.
- Ne pas employer avec une truelle dentée supérieure à 4 mm.
- Ne pas employer en surfaces à risque d'humidité continue.
- Ne pas employer en extérieur.
- Ne pas employer sur métaux.
- Ne pas employer au plein soleil ou sur surfaces chaudes.
- Ne pas poser des carreaux non-absorbants sur supports sans absorption.
- En général, le poids maximum des pièces qui peuvent être posés avec PEGOLAND FIX est limité à 30 Kg/m², en étant le format recommandé de 1,600 cm² (par exemple 40 cm x 40 cm.).
- Pour des dalles de format égal ou supérieur à 900 cm², il faut réaliser un double encollage.

PRÉSENTATION

Emballages de 2 kg, 6 kg et 25 kg



DONNÉES TECHNIQUES

Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage original, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.

(Résultats statistiques obtenus en des conditions standard)

Aspect	Pâte thixotropique
Densité de la pâte	1,7 ± 0,1 g/cm ³
Temps d'ajustement	> 40 minutes
Adhérence initiale	> 0,5 N/mm ²
Adhérence après le vieillissement sous action de la chaleur	> 0,5 N/mm ²
Classification selon norme NF EN 12004:2008	D1
Rendement approximatif	2 - 3 Kg/m ²

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.